

Visite des Conseillers Départementaux

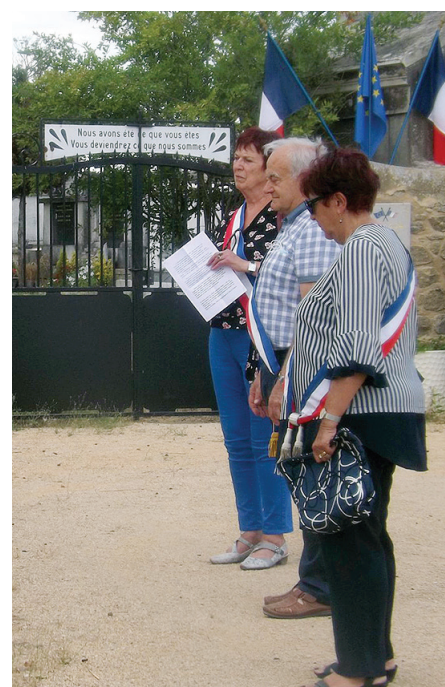
Le 09 juillet, le Maire et son conseil municipal ont accueilli les Conseillers Départementaux, Valérie MEUNIER et Philippe RIBOT, tous deux aussi Vice-présidents de l'Agglo. Les travaux d'investissement en cours, le possible financement de ceux à venir ont été abordés, tout comme les conséquences inquiétantes du confinement.

Tous les participants ont émis l'espoir d'une considération plus large de la part du pouvoir central à l'égard des municipalités.

Ce fut une rencontre fort sympathique avec de vrais échanges, très utiles pour bien coordonner la vision communale dans la démarche de l'Agglo et du Département.

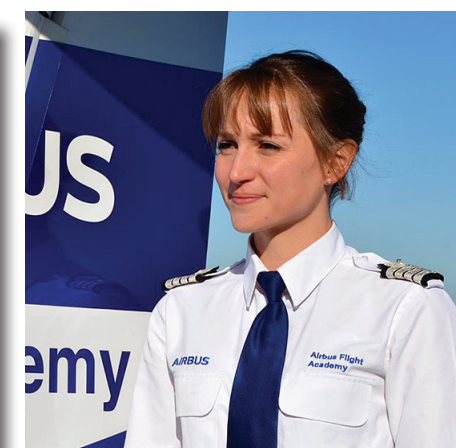
14 Juillet 2020

Cette année la cérémonie s'est voulue sobre. La municipalité accompagnée de quelques Esplanins assidus, a commémoré le 14 juillet. Une marseillaise, chantée à capella, a clôturé cette manifestation recueillie et responsable en ces moments de difficultés sanitaires.



11 Novembre 2020

Cérémonie minimaliste en raison du confinement. Quelques villageois se sont associés au Conseil Municipal dont les anciens combattants des Plans, pour rendre hommage aux morts de la Grande Guerre. La lettre de l'UFAC, le message de la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, les noms des morts lors d'Opérations Extérieures, ont été solennellement lus après le dépôt de gerbe, suivi d'une minute de silence et de la Marseillaise chantée à capella.



SOMMAIRE

- Page 2** | le Mot du Maire - Nos amis Monsois - Etat civil - Merci Claude - Océane et Julien...
- Page 3** | Le point sur les associations et présentation du Café Associatif.
- Pages 4 & 5** | Présentation de l'équipe municipale.
- Pages 6 & 7** | Feuille à conserver : à lire souvent, à appliquer toujours.
- Page 8** | 2020 Annus Horribilis - Pont Romain.
- Page 9** | Amandine - Une naissance Un Arbre - Entrée en 6^e - Satisfait pour la commune.
- Page 10** | les travaux : Goudronnage - Entretien espace vert - Assainissement...
- Page 11** | Illumination - Colis Noël Enfants - Colis de Noël Aînés.
- Page 12** | Retour sur image : Visite Conseil Départemental - 14 juillet - 11 Novembre...



Sur présentation d'un justificatif de domicile, chaque Esplanin peut bénéficier d'un accès gratuit au site du Pont du Gard.
<http://pontdugard.fr>



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Cher(e) Ami(e),

Il y a un an, qui aurait imaginé qu'un simple virus allait impacter nos vies et la vie dans le monde entier ?

Nous sommes touchés ou angoissés par cette maladie qui bouleverse nos relations familiales, amicales ou professionnelles.

2020 restera une année particulière. Nous avons vécu beaucoup de traumatismes : pandémie, attentats, solitude pour certains due à l'isolement, difficultés de tous ordres pour nous protéger d'un mal invisible mais omniprésent. Notre devise républicaine : Liberté, Egalité, Fraternité, est toujours mise en danger par la montée de l'intolérance, de la haine et de la cruauté.

Bien que privilégiés par la qualité de vie dans notre petit village, nous avons l'impression de vivre au ralenti, anxieux du lendemain, sans véritable enthousiasme. Nous sommes conscients que les mois à venir seront encore difficiles. A l'insécurité sanitaire s'ajoute souvent l'insécurité matérielle. Nous devons supprimer les moments de convivialités. La cérémonie des vœux et toutes les autres festivités. Les associations sont en sommeil.

Je formule le souhait qu'en 2021 cette pandémie soit jugulée grâce à un vaccin pour tous, pour qu'enfin la vie reprenne plus sereinement.

Notre vie communale a continué et malgré les difficultés du moment, l'équipe municipale a essayé de répondre au mieux à vos attentes.

Quelques travaux ont été réalisés mais la plupart des projets sont retardés.

Notre volonté de continuer à rendre notre village agréable, accueillant, reste toujours aussi vivace. Le respect de l'environnement, le civisme, ne peuvent que contribuer au **"Bien vivre aux Plans"**. Et je veux saluer la conduite irréprochable de la très très grande majorité des Esplanins à ce sujet.

Avec un peu de retard cette année, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, au nom du Conseil Municipal, une très bonne année 2021, et la meilleure santé possible. Que 2021 soit aussi l'année de tous les espoirs et de toutes les solidarités pour dépasser nos inquiétudes. Gardons une confiance inébranlable en l'avenir, avec la volonté de retrouver rapidement nos moments de convivialité.

Gérard Baroni

État Civil

Naissances :

- VAUTIER Julia, née le 22 Janvier 2020.
- BRAJON Aaron, né le 05 février 2020.
- SUDRE Louna, née le 05 Aout 2020.

Décès :

- Mme VEYRIER Geneviève, épouse VIGOUROUX le 18 Février 2020
- M. BILANGE Jean François, le 3 mars 2020
- Mme LAMMARI Gilberte, le 19 Juin 2020
- Mlle MASSEGUIN Anaïs, le 31 Juillet 2020.

Merci Claude

Depuis plusieurs années, notre ami Claude BRUN prend en charge, à titre gracieux, la mise en page de notre bulletin semestriel. Il s'agit là d'un exercice long, minutieux, qui fait appel à des qualités d'expert. Le conseil municipal lui renouvelle ses remerciements les plus chaleureux pour son dévouement, sa disponibilité et sa gentillesse

Illuminations

Un air de fête qui rompt la monotonie ambiante. Vous êtes nombreux à avoir décoré vos habitations, rendant ainsi notre village plus gai et même féérique !

C'est un réel plaisir de faire le tour de notre commune illuminée, conjurant le sort d'une année bien morose.



Noël des Enfants

Le traditionnel sapin de Noël, organisé par la municipalité a dû être supprimé à cause des mesures sanitaires imposées.

Cette année 2020, si particulière, a vu le Père Noel remplacé par Elisabeth, Ghislaine et Marina, qui se sont mobilisées pour offrir un sourire municipal à chacun de nos jeunes enfants.

Bonnes vacances et bonnes fêtes à tous en attendant que le Père Noel dépose d'autres cadeaux bien mérités autour du sapin familial.



Nos voisins Monsois

Ouverture de la cabine de télémedecine. Chaque mois, l'agenda d'ouverture de la cabine de télémedecine de l'espace santé est établi et disponible en Mairie.

Amis Lecteurs.

L'association "Lire à Mons" présidée par Madame Carmen Séquier vous invite à vous inscrire gratuitement à leur bibliothèque (à côté de l'Eglise). Un large choix d'ouvrages vous sera proposé quand les conditions sanitaires le permettront.

L'association SMBB remercie "Lire à Mons" qui lui a fait don d'une centaine de livres, livres pour enfants, bandes dessinées, romans... qui seront envoyés au collège de Konéan au Burkina Faso, dès que possible.

Océane et Julien se sont dit OUI

Samedi 13 février, veille de la St valentin, a eu lieu le mariage d'Océane GIRIN et Julien JORDAN, nouvellement installés au Mas Amoureux. Les conditions sanitaires ont imposé un nombre de personnes très restreint à la cérémonie. C'est donc quelques membres de la famille et amis qui ont été les témoins de cet engagement.

Devant le Maire, secondé par Claire, ils ont échangé leurs consentements. Il revenait ensuite à Mya, petite fille du couple, de présenter les alliances aux nouveaux époux qui les ont échangées dans un moment solennel.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux et à leur famille.



Noël des Aînés

Compte tenu du contexte sanitaire, la municipalité et le CCAS ont dû renoncer, à regret, à l'organisation du traditionnel repas des aînés, remplacé par un colis, marque d'attention et de respect. Il est composé de produits du terroir.

Cette démanche, nous permet d'afficher un double objectif :

- Procurer un peu de plaisir en ces temps de pandémie;
- Promouvoir le commerce de proximité en difficulté depuis les confinements à répétition.

Un chaleureux merci aux membres du CCAS qui se sont mobilisés pour faire de cette opération une réussite !



Nos Travaux & Chantiers



Assainissement



Goudronnage



Entretien Parvis



Dépot Canalisation Eau

Nos Associations

- Le Rastouble n'a pas pu tenir ses journées de fête de la Pentecôte en raison du premier confinement.
- L'Association "Le Mazet" a été empêchée de mettre en place le traditionnel Toro mousse et la soirée Beaujolais. (Ne pas confondre avec l'entreprise Manade du MAZET)
- L'association de Gym a arrêté ses cours dès le début du premier confinement et pendant l'été. Une courte reprise mi-septembre s'est achevée trop rapidement au 1er novembre. Quelques courageuses continuent leurs pratiques sportives en solo grâce à une vidéo envoyée par Claire, le professeur.
- Il en a été de même pour Soazig, animatrice des cours de yoga. Quelques temps pratiqués à l'extérieur en septembre pour le plaisir de tous les participants, les cours ont dû s'arrêter en novembre.
- L'association SMBB n'a pas pu faire de manifestations en raison de la situation sanitaire. Néanmoins 37 Parrainages ont été enregistrés pour l'année 2020/2021. Souhaitons que l'incertitude régnant dans la Région où vivent nos amis Burkinabé s'améliore durablement.
- Le Scrapbooking a lui aussi dû s'arrêter le 1er novembre après une courte mais agréable reprise.
- La Chasse s'est conformée aux mêmes impératifs en n'organisant aucune manifestation festive. Les battues aux Sangliers "dites de régulations" sont autorisées afin d'éliminer ces animaux qui dévastent les cultures.
- Seul le café associatif a pu sur la durée entre le 1er et second confinement assurer sa permanence à l'extérieur. Merci aux fidèles, efficaces et accueillants animateurs. Nous souhaitons mettre à l'honneur celles et ceux qui animent notre commune : aujourd'hui le café associatif.



Le café associatif des Plans

Né d'une volonté de proposer aux habitants de la commune un lieu de rencontre et d'échanges, le café associatif a vu le jour en 2015, à titre d'essai, sous la bienveillance des associations locales et la mise en œuvre de Bernard Ducroix et Jacques Agniel.

Un début prometteur qui a conduit les responsables et initiateurs du projet, après recherche d'un type de structure la mieux adaptée aux spécificités de l'activité projetée, de créer une association, à but non lucratif, régie par la loi de 1901. C'est chose faite en 2016 et les statuts sont déposés en préfecture sous le vocable : Les Amis du Café Associatif des Plans - sigle LACAP

Les locaux municipaux mis à disposition, intérieurs et extérieurs, ainsi que le matériel nécessaire (tables, chaises, cafetière, ...) ont permis à l'association de pouvoir démarrer dans de bonnes conditions. L'association, depuis sa création, est en parfaite autonomie financière, sans aide ou subvention.

Au fil du temps, ce lieu est devenu une institution dans la vie de la commune et les rencontres autour d'un café croissant ou d'un verre sont d'agréables moments d'échanges, de partage et d'informations diverses. C'est ainsi que l'association a influencé les dispositions d'aménagements extérieurs de la mairie et initié la mise en place d'un jeu de boules ouvert à tous.

Les activités proposées hors jours d'ouverture du café ont aussi eu un succès qui démontre le besoin de ce type de structure. On peut citer les soirées vin nouveau, celles de la galette des rois, celle des crêpes faites maison, celles des diaporamas proposées par Buno Guy et Luc D'Arantès, la très prisée soirée moules-frites animée gracieusement par Mémé-Music... Pour certaines activités la salle était presque trop petite. Il faut dire que la population des Plans est en nette augmentation. Sur ce point, il est regrettable que les nouveaux habitants, à quelques exceptions près, ne prennent pas quelques instants pour passer un moment, même bref, pour se faire connaître, connaître les "anciens" et, peut-être, proposer des idées d'animations ou d'équipements adaptés à leurs besoins.

Le passage au café, c'est un très bon moyen d'intégrer le village, sans contraintes. Vous y serez toujours très bien accueillis, avec convivialité et bonne humeur. Sachez que lors de votre première venue les consommations sont offertes. Après, c'est seulement 1€, café-croissant ou boissons.

Aujourd'hui, comme tous les lieux publics, l'association subit de plein fouet la crise sanitaire qui touche tous les pays et les activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Il sera certainement temps alors, pour les pionniers de cette activité, de passer le relais à celles et ceux qui voudront bien consacrer un peu de leur temps et de leur énergie pour qu'un lieu de convivialité et d'amitié, envié par les villages alentour, soit toujours vivant et dynamique dans notre commune.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, le café associatif reprendra ses activités, tous les vendredis, de 9h30 à 12h et de 18h à 20h, hors événements exceptionnels. Vous serez avertis par un communiqué de presse et une information dans vos boîtes à lettres.



Le Conseil Municipal, Trombinoscope



Gérard Baroni
Maire

Esplanin depuis 1954, je suis marié, père de deux enfants et trois fois grand-père. Je suis allé à l'école publique du village jusqu'au certificat d'étude primaire. J'ai ensuite suivi des études professionnelles à Uzès puis à Alès.

Après une activité professionnelle de 7 ans dans l'industrie, chez Michelin, je suis devenu professeur de Génie Mécanique en Lycée Technique, d'abord en région parisienne puis pendant 31 ans au lycée J-B Dumas d'Alès.

Conseiller municipal à Alès pendant trois mandats, je me suis beaucoup investi dans le milieu associatif. Elu maire des Plans en 2014, je veux mettre en valeur mon village en conciliant une ruralité à laquelle je suis très attaché, et une urbanisation raisonnée inévitable.

Je dis souvent : "Impossible n'est pas Français". Cette devise s'applique autant dans les rapports humains que dans les réalisations communales.



Ghislaine Causse
1^{ère} Adjointe
Délégation Générale

Retraite de l'éducation nationale, élue depuis 2014, disponible, je souhaite continuer à être acteur du développement de mon village dans l'intérêt général.



Chantal Blancher
2^{ème} Adjointe - Délégation Animations - Jeunesse - PLU

Elue depuis 2014, après deux mandats à Plan de Cuq dans les bouches du Rhône, je souhaite poursuivre nos projets, activités et animations, dans l'intérêt général.



Pierre Papaoli
3^{ème} Adjoint
Délégation Travaux

Chauffeur routier et agriculteur, je suis en retraite depuis 2008. Elu depuis 1999, je suis heureux de participer à l'administration d'un village paisible et agréable à vivre.



Amandine Gentil-Carayon : Un rêve d'enfant se réalise !!!

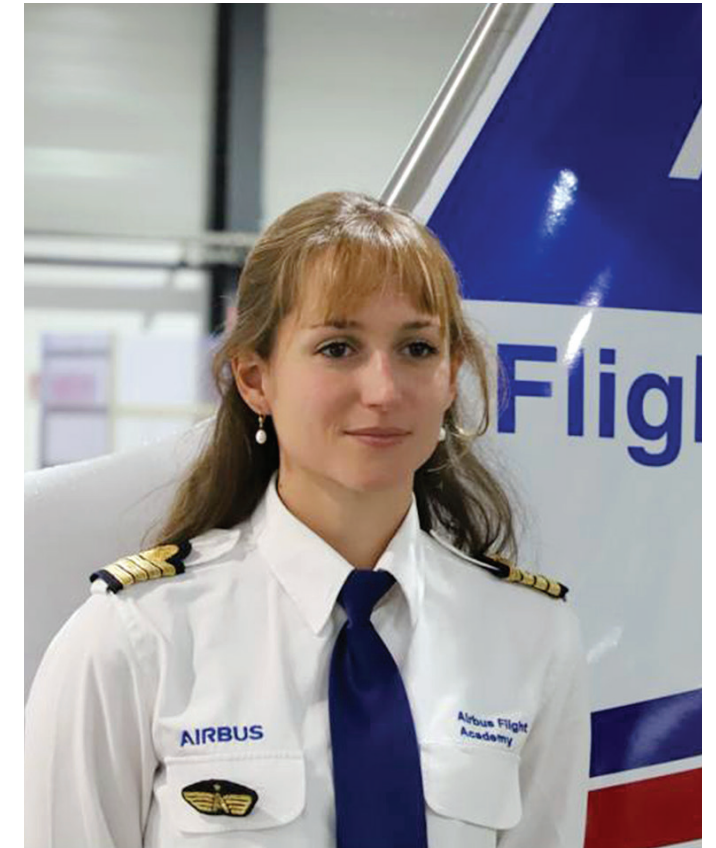
Après un parcours que l'on a pu suivre par le bulletin municipal ou le journal de l'Agglo, Amandine GENTIL-CARAYON vient de réaliser son rêve d'enfant !!! Elle a obtenu avec brio, le 15 septembre 2020, la licence de pilote professionnel dans l'aéronautique et le 06 novembre 2020, la qualification d'instructeur pilote en vol avec les félicitations des inspecteurs de la DGAC (direction générale de l'aviation civile).

Diplômée Commandant de Bord, aujourd'hui, à 27 ans, Amandine est instructeur pilote à l'école de pilotage d'Airbus "L'Airbus Flight Academy Europe" basée à Angoulême. Dans l'avenir, elle n'exclut pas de s'orienter dans le secteur humanitaire, comme l'évacuation sanitaire ou la sécurité civile.

Remarquable parcours pour cette jeune femme qui a toujours cru en sa passion et mis toute son énergie pour réaliser son rêve.

Un bel avenir se dessine dans les airs pour notre chère Esplanine !!! Félicitations et souhaits de belles carrières.

BONS VOLS Amandine !!!



Une naissance, Un arbre

Quelle joie d'accueillir des nouveaux nés dans notre village ! À cette occasion, le Conseil Municipal incite les heureux parents à planter un arbre en leur offrant un chèque cadeau de 50 € chez un pépiniériste Alésien. Bienvenue à Louna, Julia et Aaron.



Une entrée en 6ème, Un livre,

Le CCAS et le Conseil Municipal ont souhaité féliciter Alexa, Kelya et Lisa qui vont découvrir la vie des Grands au collège de Salindres. Un chèque de 50 euros chez Sauramps leur permettra d'ajouter quelques livres à leur bibliothèque.



Un Satisfait pour la Commune !!!

L'Association Contribuables Associés publie son classement des communes les plus économes.

Dans son argus des communes, les 35 311 villes et villages de France ont été passés au crible sur le critère de la dépense publique.

Tout comme nos voisins, Brouzet les Alès et Servas, nous obtenons la note globale de 18/20 ! (même si cela peut prêter à commentaires). Réjouissons-nous de ce classement !!

2020 - Annus horribilis

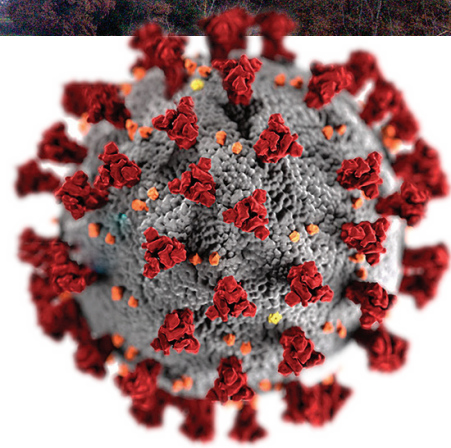
Après le pic épidémique de mars-avril, le nombre insuffisant de tests PCR, la difficulté de se faire tester, le manque patent de moyens humains, une nouvelle flambée de l'épidémie s'est répandue en novembre sur notre pays.

Certes, le virus circule encore, mais l'espoir d'un vaccin efficace se fait jour. Affichons donc un optimisme raisonnable, portons un masque dans les lieux clos, respectons scrupuleusement les gestes barrières, prenons soin de nous et des autres. Même si la vie paisible de notre village, l'air sain, une liberté d'aller et venir sur nos chemins, font de nous des privilégiés.

À la menace perfide du Covid 19, s'est ajoutée l'horreur de la menace terroriste :

- Samuel PATY lâchement assassiné pour avoir fait son devoir d'enseignant, à savoir éclairer les esprits et développer la raison.
- Trois personnes lâchement assassinées à Nice dans une église, symbole même de Paix et de Fraternité...

Formons l'espoir que l'année 2021 soit plus facile à vivre, que nous retrouvions l'appétit des choses simples, une solidarité collective, l'esprit plus serein, l'âme ouverte à tous dans un vrai humanisme démocratique.

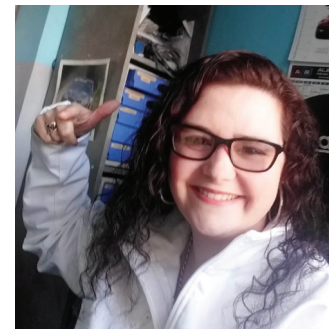


Le Pont Romain

L'association Faire, animée par Pierre Saurais, supervisée par la municipalité avec les conseils avisés d'Anne Claire Navarro et Elisabeth Héberard, a pris en main ce chantier de rénovation.

Ce pont, dit pompeusement Pont Romain, était une voie de communication au-dessus de la rivière Aubarou entre Les Plans et Servas à une période difficile à identifier.

Cette mise en valeur du patrimoine local a permis de créer un espace de détente agréable, en bordure d'un charmant cours d'eau, le long d'un chemin de randonnée de l'Agglomération.



Coralie Arnal
Conseillère municipale
Membre du CCAS et de la commission jeunesse.

J'ai 36 ans et je suis maman de deux enfants scolarisés en primaire au groupement pédagogique. Ma vie professionnelle se partage entre deux activités. L'une me rapproche de ma passion pour les sports mécaniques, tandis que l'autre m'amène à me déplacer fréquemment à Montpellier.



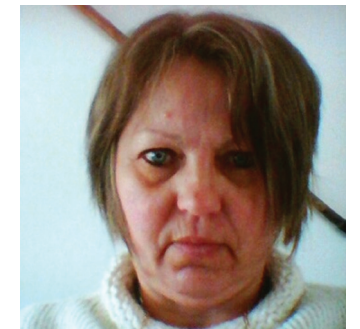
Jacques Bauduin
Conseiller municipal.
Membre de la Commission Travaux et CCAS.

Retraité de la poste, je fais partie du village des Plans depuis deux ans. J'ai été tout de suite intégré, et j'ai maintenant à cœur d'aider la commune à se développer en apportant ma disponibilité et mes capacités pour les mettre au service de la communauté.



Joseph Blancher
Conseiller municipal
Vice-Président du SMEG.

Ingénieur de l'Ecole des Mines d'Alès, à la retraite. Elu depuis plus de 20 ans, j'interviens sur la commune et sur les villages du secteur pour améliorer l'électrification de nos villages. Disponible et expert en réseaux électriques, je mettrai toute mon énergie pour être utile à ma commune et améliorer nos déserts tant électriques que téléphoniques.



Marie-Thérèse Mazellier
Conseillère municipale
déléguée au CCAS.
Membre de la commission agriculture, animation et jeunesse.

J'ai 54 ans, je suis secrétaire, j'ai effectué une formation en maraîchage biologique en 2016, j'habite aux Plans depuis 26 ans, j'ai un fils de 26 ans. Particulièrement sensible aux conditions de vie dans le monde rural, je souhaite participer à la conversion de l'agriculture conventionnelle en agriculture raisonnée ou biologique de notre village.

Je souhaite également m'investir dans la création d'un Pôle Informatique, favorisant le lien social et permettant ainsi un accès gratuit aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication à TOUS ainsi qu'un accompagnement pour les seniors qui le souhaitent.



Elisabeth d'Arantès
Conseillère municipale,
déléguée à l'enfance.
Membre de la commission animation, jeunesse, CCAS et PLU.

Eue depuis 2014 et assistante maternelle depuis près de 20 ans sur la commune. J'ai souhaité m'investir dès mon arrivée dans la vie du village au travers des associations et dans la continuité de ces actions, devenir conseillère municipale m'a semblé être une évidence.



Marina Maubernard
Conseillère municipale,
déléguée à la communication.
Membre de la commission jeunesse et animation.

J'ai 34 ans et je travaille à l'hôpital d'Alès, en tant qu'adjoint administratif. Je suis arrivée sur la commune en septembre 2016. Depuis août 2020, une nouvelle vie s'est ouverte à moi puisque je suis devenue maman. J'ai souhaité intégrer le conseil municipal pour m'investir pleinement dans ma commune d'adoption et participer à son évolution tout en préservant son authenticité. Ce dernier point a été, pour mon compagnon et moi-même, un critère important dans le choix de notre cadre de vie.



Marc Gentil-Carayon
Conseiller municipal
délégué à l'Agriculture et aux Anciens Combattants.

Né à Alès, en 1966, papa de deux filles de 29 et 27 ans, je partage ma vie avec leur maman Hélène. Leurs encouragements sont à l'origine de ma décision pour ces nouvelles responsabilités municipales. Grand passionné de Chasse et de Setter Anglais, je suis responsable et secrétaire de la société communale de chasse. Moniteur spécialisé en ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), nous cultivons en parallèle une exploitation agricole familiale de 25 ha sur les com-

munes des Plans, Brouzet les Alès et Navacelles. Enfant du pays, je porte beaucoup d'intérêt à mon village rural.

Mon engagement dans l'équipe municipale est fondé sur l'envie de défendre le fonctionnement municipal, freiner l'urbanisation et favoriser l'agriculture, l'environnement, la chasse et les associations du village.

Je souhaite mener à bien ce mandat avec l'équipe municipale ainsi qu'avec toutes les Esplanines et tous les Esplanins

Déchets Ménagers

• **Les Ordures ménagères :**
Ramassées à domicile deux fois par semaine, Lundi et Jeudi matin.
Les containers sont personnels. Ils doivent être sortis la veille ou le matin du ramassage et contenir des sacs plastiques.
Aucun sac plastique ne doit être déposé à même la chaussée.

• **Ramassage des encombrants :**
Tous les derniers Mercredi des mois pairs (Fév., Avr, Juin, Aout, Oct., Déc). Si entre temps vous avez un problème quelconque : Je vais à la déchèterie de Salindres, ouverte tous les jours même le samedi ou j'appelle la mairie qui proposera une solution.

Ne laissez jamais les encombrants stagner au bord de la route.

Dépôts sauvages

Dépôt d'ordures ménagères dans la nature, déchets de construction ou autres matériaux inertes, déchets d'abattoir !!!

La commune connaît une recrudescence de certaines incivilités. L'origine est souvent extérieure et difficilement contrôlable. Soyons vigilants, soyons citoyens responsables en rappelant le principe "Le papier gras attire le papier gras". Même sur un terrain privé le dépôt de déchets inertes est réglementé et soumis à autorisation.

Gardons notre commune propre et accueillante.



Tri sélectif

Les services de l'Agglomération ont changé les containers de tri sélectifs. Un habillage des deux sites est à l'étude et sera réalisé dans l'année 2021 afin de les rendre plus attrayants. Respectons la propreté de ces lieux. Ne laissons pas des déchets les envahir.

Nos amis les bêtes

Toute famille qui possède un animal doit veiller à ce qu'il n'importune pas le voisinage. Aujourd'hui trop de plaintes concernant les déjections, les divagations ou les aboiements intempestifs, rendent notre vie en collectivité difficile alors que l'essentiel est ailleurs.

Faisons en sorte que nos animaux restent dans des lieux clôturés, qu'ils ne gênent pas les voisins et sortent en compagnie de leurs maîtres.

En cas de non-respect de ces consignes, ces animaux seront considérés comme chiens ou chats errants et de ce fait récupérés par la SPA.

Incivilités

Scandalisés par le manque de civisme de quelques-uns, prenant la nature pour une décharge à ciel ouvert, nous ne pouvons-nous résoudre à le subir, et à laisser détériorer notre cadre de vie. La collectivité tache d'assurer au mieux l'entretien et l'embellissement de la commune. Mais à l'évidence ces efforts sont mis à mal face à l'irrespect de quelques-uns.

Le bien vivre ensemble implique la responsabilité et les efforts de chacun d'entre nous.

La beauté de notre commune réside essentiellement dans la qualité de son environnement et la diversité de ses paysages. Ordures ménagères, encombrants, déchets inertes et autres débris sont une menace majeure contre cette harmonie.

Le respect de l'environnement commence par le respect de soi-même, celui du voisinage, de la commune et de ses habitants.

"Ne faisons pas aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fassent" comme le rappelle cet ancien adage.

Sécurité routière

"La vitesse est toujours excessive pour les riverains et satisfaisante pour ceux qui sont au volant".

La vitesse et le bruit ont créé une grande anxiété chez nos concitoyens cette année 2020. Après un été des plus catastrophiques en ce domaine, la municipalité, après maintes réunions de travail, a obtenu du Département la pose de boucles de vitesse et de comptage de véhicules, en trois lieux différents sur la départementale qui traverse notre commune.

Il s'avère qu'un nombre important de véhicules circulent sur cette voie :

- 1/3 entre 40 et 50 Km /h, vitesse limite autorisée,
- 10 % entre 50 et 60 Km /h, en infraction
- 2 ou 3 véhicules circulent au-dessus de 80 km/h, en infraction caractérisée.

Suite à toutes ces informations la municipalité a fait un certain nombre de propositions à l'Unité Territoriale d'Alès émanant du Conseil Départemental.

Après une concertation ultime avec l'Unité Territoriale, la municipalité prendra ses responsabilités et vous proposera prochainement une réunion d'échanges sur ses projets afin qu'une fois pour toutes, la vitesse soit obligatoirement réduite sur les deux agglomérations. La période actuelle retarde fortement le travail de chacun d'entre nous.



Urbanisme - PLU

Le PLU s'applique sur l'ensemble de la commune depuis le 1er Janvier 2020. **TOUS LES TRAVAUX**, quelle que soit leur nature, doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie et de l'obtention d'une autorisation. La mairie, (notre maison commune), est toujours à votre disposition pour vous informer

Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous mettrons en place un comité de suivi pour d'application du PLU, conformément à la loi. Ce comité, constitué de citoyens de la commune, désignés par le conseil municipal, sera chargé de vérifier la conformité de l'application du Règlement du PLU. (Site : lesplans.org).

L'Agglomération d'Alès efficace dans ses interventions.

La maîtrise de notre facture Eau/Assainissement comme celle des Ordures Ménagères/Encombrants/ Déchets verts, pour être contenue doit faire l'objet d'un effort collectif dans le tri, dans les économies d'eau, comme dans l'entretien de chacun de nos réseaux jusqu'à la bouche syphoïdique.

L'Agglomération d'Alès est très efficace lorsqu'une intervention sur ces réseaux est demandée. Cela à un coût global qui se traduit sur vos factures, ne l'oublions jamais. Ensemble faisons tout pour en limiter le nombre.



Défibrillateur

Un défibrillateur est installé depuis plusieurs mois dans le sas d'entrée de la mairie, à la disposition de tous ceux qui pourraient en avoir besoin.

Lorsque les conditions sanitaires le permettront le conseil municipal organisera des sessions de formation diplômante aux premiers secours, sur une journée. Cette formation sera réalisée par un sapeur-pompier instructeur professionnel. Le groupe sera de 10 personnes. La municipalité prendra intégralement en charge cette formation qui s'élève à 60 € par participant. Une initiation à l'utilisation du Défibrillateur y est intégrée.

La municipalité souhaite qu'une personne par famille puisse en bénéficier et être titulaire de ce diplôme.

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire en mairie en précisant deux journées possibles par ordre de préférence, afin que nous puissions, le moment venu, l'organiser.

Débroussailler

Quelles obligations légales ?

Le bulletin n°9 de Juin 2018 rappelle les conditions d'obligations légales de débroussailler. En résumé : chaque propriétaire se doit de débarrasser son terrain de chaume ou de broussailles, sur un rayon de 50 mètres autour d'une habitation.

Débroussailler ne veut pas dire déboiser.

Il est conseillé de couper et éliminer les arbres et arbustes morts, dépérissants ou sans avenir.

Nous sommes une commune qui a le bonheur d'avoir un nombre important d'agriculteurs. Ils utilisent des outils imposants tant en largeur qu'en hauteur. Aussi est-il demandé aux propriétaires de rives boisées de dégager les routes et chemins sur une hauteur de 5 mètres pour améliorer la voie de circulation. Dans le cas contraire, la municipalité sera dans l'obligation de faire procéder à la coupe de ces branches aux frais du propriétaire.

Un outil efficace à votre disposition : Le Broyeur à Végétaux.

Pour effectuer ces travaux de nettoyage, qu'ils soient personnels ou par obligation réglementaire, l'Agglomération met à disposition des communes, gratuitement, un broyeur autonome, pendant une semaine, pour réduire les déchets verts et les branchages. Ceci afin de limiter les dépôts en déchèterie et faciliter le compostage personnel.

Inscrivez-vous en mairie afin de réserver la semaine qui vous convient et coordonner l'utilisation du broyeur.

